

# Gérald Darmanin

---

Gérald Moussa Darmanin, föddes den 11:e oktober 1982 i Valenciennes och det är en fransk politiker. Han är först medlem i högerpartiet Union för en Populär Rörelse (UMP), sedan i partiet Republikanerna (LR). Han väljs till parlamentsledamot 2012 och till borgmästare i Tourcoing 2014. 2014 blir han också språkrör för Nicolas Sarkozys kampanj för att bli partiledare för UMP. I december 2014 blir han utnämnd av den nyvalde ordföranden i UMP, Nicolas Sarkozy, generalsekreterare i partiet med särskilt ansvar för val.



Han blir utnämnd till minister för « Åtgärder och Offentliga Utgifter» 2017. Han går med i Macrons parti Republiken i gång (LREM) efter att ha blivit utesluten ur Republikanerna. Han blir omvald borgmästare i Tourcoing med stor majoritet i juni 2020.

Han står Emmanuel Macron mycket nära. Han är son till en städerska och barnbarn till en invandrare. Hans farfar är en maltetisk jude och hans morfar har varit algerisk infanterisoldat kämpandes för den franska armén, motståndsmän 1944 och harki(icke militärutbildad soldat som kämpade för det franska Algeriet under Algerietkriget).

Gérald Darmanin är skild och har inga barn. I politiken säger han sig tillhöra "social gaullism" och säger att han röstade för Jean-Pierre Chevènement i första omgången av presidentvalet 2002 precis som Emmanuel Macron. Gérald Darmanin förespråkar "en tredje väg" mellan "en överdriven kapitalism och en styrd ekonomi » och vurmar för "en generalisering av den avlönade massan". Det är en ung minister med stora ambitioner. Det är han som genomför den stora skattereformen 2019 som innebär att skatten dras av lönen varje månad, en stor skattenyhet för fransmännen 2019.

Han hamnar i centrum av debatten med « De Gula Västarna » 2018 efter att ha beklagat sig över att « restaurangnotorna ligger runt 200 euro då man inte tar något vin ». Detta uttalande ses som ett bevis på skillnaden mellan politiska personligheters leverne och fransmännens vardag. Kort därefter hävdar han att det var "den Bruna Pesten" som demonstrerade i Paris.

Gérald Darmanin har blivit anklagad för våldtäktsförsök, sexuella trakasserier och förtroendemissbruk två gånger. Förundersökningen lades ner i maj 2018.

# Parcours politique

## Débuts[modifier | modifier le code]

Gérald Darmanin commence à militer et prend sa carte au Rassemblement pour la République (RPR) à 16 ans<sup>9,10</sup>. Il est d'abord proche de [Jacques Toubon](#)<sup>11</sup>, dont il devient l'assistant parlementaire au [Parlement européen](#) au cours de son année d'étude à l'étranger<sup>9</sup>. Il intègre la direction des [Jeunes du RPR](#)<sup>11</sup>. Avec la création de l'[Union pour un mouvement populaire](#) (UMP), dont il est particulièrement critique, il est, comme la plupart des anciens dirigeants des Jeunes du RPR, évincé de la direction des [Jeunes populaires](#) au profit des Jeunes libéraux en 2003<sup>11</sup>.

Gérald Darmanin rejoint [Christian Vanneste](#) en 2004, après que ce dernier a été condamné en première instance pour ses propos sur l'homosexualité<sup>11</sup>. Pour Jean-Baptiste Forray, Darmanin suit Vanneste dans « la zone grise à la lisière de la droite et de l'extrême droite »<sup>12</sup>. En 2005, il lui succède comme délégué de l'UMP dans la [dixième circonscription du Nord](#)<sup>11</sup>. D'après l'universitaire Anne-Sophie Petitfils, il « procède à un travail de sélection implicite des adhérents les plus attachés à la personne du député » et, près de deux ans avant le premier tour des élections législatives de 2007, met en œuvre une stratégie qui « s'apparente à une forme de néo-[clientélisme](#) », consistant à « offrir des biens divisibles et [à] proposer des interventions personnelles à ses électeurs »<sup>11</sup>. Selon la journaliste du [Canard enchaîné](#) Anne-Sophie Mercier, Darmanin adopte une position [catholique traditionaliste](#) « tendance [intégriste](#) » et une position [homophobe](#)<sup>13</sup>.

Directeur de campagne de [Christian Vanneste](#) pour les [élections législatives de 2007](#) et les [élections municipales de 2008](#), lors desquelles il est élu conseiller municipal, il préside le groupe UMP et apparentés au conseil municipal de Tourcoing depuis le retrait de ce dernier. Au niveau national, il est conseiller aux affaires juridiques au sein de l'UMP auprès de [Xavier Bertrand](#), alors secrétaire général du parti<sup>14</sup>. Par l'entremise de Guy de Chergé, il collabore en 2008 au mensuel *Politique magazine*, organe de presse d'[extrême droite](#) inspiré de [Charles Maurras](#), lié à l'[Action française](#) et au mouvement [Restauration nationale](#)<sup>15</sup>.

Il a été le [chef de cabinet](#) de [David Douillet](#) au [secrétariat d'État chargé des Français de l'étranger](#), puis au [ministère des Sports](#) avant d'être nommé [directeur de cabinet](#)<sup>16</sup> le 13 avril 2012.

Il est élu [conseiller régional](#) du Nord-Pas-de-Calais en mars 2010.

## Député et élu local[modifier | modifier le code]

Gérald Darmanin est élu député de la [dixième circonscription du Nord](#) le 17 juin 2012, il crée le lobby Cadets-Bourbons<sup>17</sup>. Lors de la séance d'élection du président de l'Assemblée nationale, le 26 juin 2012, il est secrétaire de séance, étant un des six plus jeunes députés de France.



Gérald Darmanin en 2013.

Il est l'un des députés UMP à voter en octobre 2012 contre le [Pacte budgétaire européen](#). Le 6 juillet 2012, il appelle la ministre des Sports [Valérie Fourneyron](#) à « interdire le port du voile sur les terrains de football de notre pays » en réponse à la décision prise la veille par la Fifa<sup>18</sup>. Il signe la déclaration de

principe du courant « [La Droite populaire](#) »<sup>19</sup> et soutient la candidature de [Xavier Bertrand](#) pour la présidence de l'[UMP](#) lors du [congrès d'automne 2012](#) dont il est le coordinateur, avant de se rallier à [François Fillon](#)<sup>20</sup>.

Après l'appel lancé par des associations de parents à retirer les enfants de l'école pour protester contre l'introduction de contenus inspirés de la dite « [théorie](#) » [du genre](#), il déclare : « La théorie du genre est absurdité absolue. Il faut s'y opposer totalement »<sup>21</sup>.

En mars 2014, il se présente aux [élections municipales à Tourcoing](#). Gérald Darmanin est élu avec 45,6 % des voix au second tour de l'élection, devant la liste conduite par le maire sortant [Michel-François Delannoy](#), faisant ainsi passer la mairie de [Tourcoing](#) à droite. Ayant rétabli l'accès automobile au centre-ville, il déclare alors: « La voiture en soi n'est pas polluante »<sup>22</sup>.

En mai 2014, touché par le plafonnement des indemnités à cause de ses mandats de député du Nord, de vice-président de la MEL (72,5 % de l'indice brut 1 022), de président des [syndicats mixtes](#) SMALIM et SMIRT notamment, Gérald Darmanin annonce vouloir renoncer « au cumul des indemnités » et à ses 3 100 euros d'indemnités comme maire de [Tourcoing](#)<sup>23</sup>. Les adjoints au maire acceptent également une réduction de 5 % de leurs indemnités<sup>24</sup>.

En septembre 2014, il devient porte-parole de la campagne de [Nicolas Sarkozy](#), [candidat à la présidence de l'UMP](#). Le 4 décembre 2014, il est nommé, par le nouveau président de l'[UMP Sarkozy](#), secrétaire général adjoint aux élections<sup>25</sup>.

Il est directeur de campagne de [Xavier Bertrand](#) pour les [élections régionales de 2015 en Nord-Pas-de-Calais-Picardie](#)<sup>26</sup>. Après sa victoire, en situation de cumul de mandats<sup>27</sup>, il démissionne de son poste de député<sup>28</sup>. Il est élu vice-président du [conseil régional des Hauts-de-France](#), chargé des transports, des infrastructures de transport, des relations internationales, des transfrontaliers, du tourisme et de la communication.

Critiquant « l'entourage » et la « méthode » de [Nicolas Sarkozy](#), il annonce peu après qu'il quitte la direction nationale des Républicains et donc son poste de secrétaire général adjoint<sup>29</sup>. Cependant, quelques mois plus tard, il lui apporte son soutien pour la [primaire française de la droite et du centre de 2016](#)<sup>30</sup>. Le 29 août, il est nommé coordinateur de campagne. Le 29 novembre, après la victoire de [François Fillon](#), il est nommé secrétaire général adjoint des [Républicains](#), en tandem avec [Annie Genevard](#)<sup>31</sup>.

Le 3 mars 2017, dans le cadre de l'[affaire Fillon](#), il renonce à soutenir le candidat [LR François Fillon](#) à l'élection présidentielle<sup>32</sup> avant de démissionner de ses fonctions de secrétaire général adjoint du parti [Les Républicains](#) deux jours plus tard<sup>33,34</sup>.

## **Ministre de l'Action et des Comptes publics**[\[modifier\]](#) | [modifier le code](#)

Le 17 mai 2017, il est nommé [ministre de l'Action et des Comptes publics](#) au sein du [gouvernement d'Édouard Philippe](#). Quelques mois auparavant, il critiquait pourtant [Emmanuel Macron](#), le qualifiant de « poison définitif » de la V<sup>e</sup> République et de « pur produit du système »<sup>35</sup>. [Bernard Accoyer](#) annonce alors qu'il ne fait plus partie des [Républicains](#)<sup>36</sup>. Cependant, [François Baroin](#) annonce dès le lendemain qu'il n'est pas formellement exclu du parti<sup>37</sup>. Il est exclu des Républicains le 31 octobre 2017, avec le ministre [Sébastien Lecornu](#) et les députés [Franck Riester](#) et [Thierry Solère](#)<sup>38</sup>. Le 25 novembre 2017, il adhère à [La République en marche](#)<sup>39</sup>.

Selon la règle tacite édictée par l'Élysée, un ministre doit démissionner de son mandat de maire dans le mois qui suit sa nomination<sup>40,41</sup>. Il annonce le 3 août 2017 qu'il quittera son poste de maire le 1<sup>er</sup> septembre 2017<sup>42</sup>, ce qu'il fait. Cependant, il reste premier adjoint au maire de [Tourcoing](#).

En mars 2019, il annonce devant une assemblée d'étudiants de l'[ESSEC](#) la volonté du gouvernement de supprimer la déclaration de revenus annuelle pour les personnes dont la situation fiscale n'évolue pas d'une année sur l'autre<sup>46,47</sup>. Il considère que « cela permettra de simplifier la vie des citoyens et de faire des économies »<sup>48</sup>. Cette mesure pourrait être mise en place à partir de 2020 ou 2021.

Le 9 mars 2019, il indique s'interroger sur la suppression de la taxe sur l'audiovisuel public, ou redevance télévisuelle<sup>49</sup>. Il justifie cette proposition par les difficultés pour adresser cet impôt, alors que la [taxe d'habitation](#) sur laquelle il est prélevé est amenée à disparaître<sup>50</sup>. Il précise qu'il a proposé cette suppression à [Emmanuel Macron](#) et à [Édouard Philippe](#)<sup>51,52</sup>.

Alors qu'il est au gouvernement, il se présente comme tête de liste aux [élections municipales de 2020](#) pour redevenir maire de [Tourcoing](#)<sup>53,54</sup>. La liste qu'il conduit l'emporte dès le premier tour avec 60,9 % des suffrages<sup>55</sup>, dans le contexte de la [pandémie de Covid-19](#) et alors que la [majorité présidentielle](#) enregistre un résultat d'ensemble défavorable à l'issue de ce tour<sup>56</sup>. Élu maire le 23 mai 2020<sup>57</sup>, il cumule ce mandat avec sa fonction de ministre, contrairement à la pratique instaurée par [Lionel Jospin](#) en 1997 et à la promesse faite par l'exécutif avant les élections<sup>58,59,60</sup> ; il y est autorisé par Emmanuel Macron et Édouard Philippe, alors qu'il envisage de quitter le gouvernement dans le cas contraire<sup>61</sup>.

## Controverses et affaires judiciaires[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

### Cumul des mandats et des indemnités[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Dès novembre 2017, [L'Obs](#) révèle que Gérald Darmanin continue de cumuler ses mandats de conseiller régional et de vice-président de la [Métropole européenne de Lille](#) avec sa fonction ministérielle. Auparavant, il avait déclaré être « pour le cumul des mandats » mais « contre le cumul des indemnités »<sup>62</sup>.

Sur sa déclaration à la [Haute Autorité pour la transparence de la vie publique](#) déposée après sa nomination au gouvernement, il déclare cumuler ses indemnités de maire, de vice-président puis de conseiller régional des [Hauts-de-France](#), de vice-président de la MEL et, depuis mai 2017, de ministre, mais également de 28 sièges au sein d'organismes publics ou privés ou de sociétés en tant que représentant d'une collectivité locale<sup>63</sup>.

Selon [René Dosière](#), la loi ne permet toutefois pas aux ministres de percevoir « plus d'une demi fois le montant de l'indemnité parlementaire », soit 2 799,89 euros bruts par mois, en plus de la rémunération de ministre de 9 940 euros<sup>62</sup>. Gérald Darmanin dépasserait donc le plafond légal autorisé, mais a indiqué ne pas être au courant de cette règle<sup>62</sup>.

En septembre 2018, le site d'information [Médiacités](#) révèle que plus d'un an après sa nomination comme ministre, Gérald Darmanin est toujours premier adjoint au maire de [Tourcoing](#), vice-président de la MEL et conseiller régional, mais qu'il a abandonné la plupart de ses autres fonctions<sup>64</sup>. Le site relève également ses absences et indique notamment que la région [Hauts-de-France](#) lui verse 100 % de son indemnité alors qu'il n'est présent qu'à 20 % des séances du conseil régional<sup>64,65</sup>.

Le 23 novembre 2018, il démissionne de son poste de vice-président de la [Métropole européenne de Lille](#)<sup>66</sup>.

À partir du 23 mai 2020, alors qu'il est toujours ministre de l'Action et des Comptes publics, il se trouve de nouveau en situation de cumul après avoir été élu maire de [Tourcoing](#)<sup>67,68</sup>. Il déclare alors que le président de la République et le Premier ministre l'ont « autorisé, pendant un temps et vu les circonstances exceptionnelles » liées à la [pandémie de Covid-19](#), « à exercer ces deux fonctions [...] mais sans cumuler les rémunérations » : il indique qu'il ne touchera pas celle liée à la fonction de maire<sup>60</sup>.

### Accusations de viol et de harcèlement[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Gérald Darmanin est accusé de viol, harcèlement sexuel et abus de confiance par une plaignante de 46 ans qui a saisi un juge d'instruction pour ces motifs en 2018<sup>69</sup>.

Les faits auraient eu lieu en 2009, alors que la plaignante avait contacté l'UMP (parti du président alors au pouvoir) pour tenter de faire annuler une condamnation de 2004 pour chantage et appels malveillants envers un ex-compagnon. Gérald Darmanin la reçoit alors en tant que chargé de mission au service des affaires juridiques de l'UMP. Selon la plaignante, Gérald Darmanin aurait ensuite conditionné son aide dans ce dossier à l'octroi de faveurs sexuelles. Selon la plaignante, s'en serait suivi un rapport sexuel non consenti dans une chambre d'hôtel après une visite au [club libertin](#) Les Chandelles à Paris.

Cette accusation a fait l'objet d'un non-lieu en août 2018<sup>70</sup>, non-lieu dont la plaignante a fait appel. L'appel est jugé recevable par la Cour de cassation en novembre 2019<sup>71</sup>, et le 9 juin 2020, la cour d'appel de Paris ordonne la reprise des investigations sur l'accusation de viol, harcèlement sexuel et abus de confiance<sup>72,73,74</sup>.

Gérald Darmanin avait par ailleurs été accusé d'abus de faiblesse par une deuxième plaignante, habitante de Tourcoing, qui l'avait accusé de l'avoir obligée à des relations sexuelles en échange de l'obtention d'un logement et d'un emploi en 2015. L'enquête a été classée sans suite en mai 2018 après le constat selon lequel n'ont été établies ni l'absence de consentement de la plaignante, ni l'existence de violence ou contrainte à son endroit<sup>75</sup>.

## Publication[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- *Chroniques de l'ancien monde*, éditions de l'Observatoire, 2017.

## Détail des mandats et fonctions[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

### Au gouvernement[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- 2017-2020 : [ministre de l'Action et des Comptes publics](#).
- Depuis 2020 : [ministre de l'Intérieur](#).

### À l'Assemblée nationale[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- 2012-2016 : [député](#), élu dans la [dixième circonscription du Nord](#).

### Au niveau local[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- 2008-2014 : conseiller municipal de [Tourcoing](#).
- 2008-2012 : conseiller métropolitain de la [Métropole européenne de Lille](#).
- 2010-2014 : [conseiller régional](#) du [Nord-Pas-de-Calais](#).
- 2014-2017 : [maire](#) de Tourcoing.
- 2014-2018 : quatrième vice-président de la Métropole européenne de Lille.
- Depuis 2016 : conseiller régional des [Hauts-de-France](#).
- 2016-2017 : deuxième vice-président du [conseil régional des Hauts-de-France](#).
- 2017-2020 : premier adjoint au maire de Tourcoing<sup>76</sup>.
- Depuis 2020 : maire de Tourcoing.

### Autres[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

- Membre du conseil d'administration de l'[Institut d'études politiques de Lille](#)<sup>77</sup>.
- Depuis 2014 : président de la SEM Ville Renouvelée<sup>78</sup>.
- Depuis 2016 : président du SMIRT<sup>79</sup>.

## Résultats électoraux[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

### Élections législatives[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Année	Parti	Circonscription	%		Issue
			1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>d</sup> tour	
<a href="#">2012</a> <sup>80</sup>	<a href="#">UMP</a>	<a href="#">10<sup>e</sup> du Nord</a>	24,9	54,9	Élu

### Élections municipales[[modifier](#) | [modifier le code](#)]

Année	Parti	Commune	Position	%	Sièges obtenus
-------	-------	---------	----------	---	----------------

				1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>d</sup> tour	
<u>2014</u> <sup>81</sup>	<u>UMP</u>	<u>Tourcoing</u>	Tête de liste	37,8	45,6	39 / 53
<u>2020</u> <sup>82</sup>	<u>LREM</u>	<u>Tourcoing</u>	Tête de liste	60,9		46 / 53